

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° SEN/028•17 1112**

**TITRE : Impressions de seize manuscrits pour les établissements de Formation Professionnelle, de six cahiers de l'apprenti et de six guides du maître d'apprentissage (Biens)**

*dans le cadre du Programme SEN/030 financé sur des ressources des gouvernements du Sénégal et du Grand-Duché de Luxembourg*

Cet avis est lancé par et selon les procédures de l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (Lux-Development), pour le compte du Programme SEN/028 recevant un appui financier des gouvernements du Sénégal et du Grand-Duché de Luxembourg.

**1. Identification et financement du Programme**

- a) Intitulé : Programme SEN/028 Appui à l'Insertion et à la Formation professionnelle
- b) Source de financement : Le Gouvernement du Sénégal et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg comme défini dans le Protocole de Programme n°SEN/028 du 18 juillet 2013.
- c) Situation du financement : Approuvé

**2. Identification du Marché**

- a) Type de Marché : Biens
- b) Objet : Impressions de seize manuscrits pour les établissements de Formation Professionnelle, de six cahiers de l'apprenti et de six guides du maître d'apprentissage
- c) Numéro : SEN/028•17 1112
- d) Nombre de lots : lot unique
- e) Groupement de lots : N/A

**3. Critères d'éligibilité et d'évaluation**

- a) Origine : pas de restriction
- b) Éligibilité : les entreprises qui satisfont aux critères inclus dans la Déclaration sur l'Honneur et dans les Clauses déontologiques de la Réglementation générale
- c) Évaluation : l'offre administrativement conforme et techniquement substantiellement conforme la moins disante sera déclarée attributaire
- d) Variantes : aucune variante ne sera prise en compte

**4. Lieux et délais**

- a) Localisation du Programme : Dakar - Sénégal
- b) Conditions et lieu de livraison : DDP au Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
- c) Délai d'exécution du Marché : 03 mois au total. Chaque impression devra endéans les 10 jours après validation du BAT
- d) Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite pour la réception des offres

**5. Définitions**

- a) Pouvoir adjudicateur : Lux-Development
- b) Autorité contractante : Lux-Development
- c) Bénéficiaire : Acteurs de la FPT et de l'apprentissage
- d) Superviseur : Malèye Ahmadou DIAGNE, ATNC Programme SEN/028
- e) Bailleur de Fonds : Grand-Duché de Luxembourg
- f) Représentant du Bailleur de Fonds : Lux-Development

## **6. Dossier d'Appel d'Offres (DAO)**

- a) Conditions d'acquisition : le DAO peut être acquis contre paiement d'un montant non remboursable de **100 000 FCFA** au :  
Programme SEN/028  
Programme de Coopération Bilatérale Sénégal Luxembourg  
Almadies zone 14 Lot 6 – Dakar – Sénégal  
Email: [senluxproc@gmail.com](mailto:senluxproc@gmail.com)
- b) Consultation du dossier : le DAO peut être consulté à l'adresse ci-dessus.
- c) Notifications et communications écrites, à envoyer au :  
Programme SEN/028  
Programme de Coopération Bilatérale Sénégal Luxembourg  
Almadies zone 14 Lot 6 – Dakar – Sénégal  
Email: [senluxproc@gmail.com](mailto:senluxproc@gmail.com)
- d) Date limite pour les demandes d'informations complémentaires : 14 jours avant la date limite de réception des offres
- e) Date limite pour la fourniture d'explications aux soumissionnaires : 8 jours avant la date limite de réception des offres.

## **7. Langue, monnaie, réception et ouverture des offres**

- a) Langue : Français
- b) Monnaie : XOF (Franc CFA)
- c) Adresse pour la réception et l'ouverture : 1 original et 2 copies, à envoyer au :
- d)  
Programme SEN/028  
Programme de Coopération Bilatérale Sénégal Luxembourg  
Almadies zone 14 Lot 6 – Dakar – Sénégal  
Email: [senluxproc@gmail.com](mailto:senluxproc@gmail.com)
- e) Date et heure limite pour la réception des offres : **06 mars 2018 à 10h 00 mm (heure locale)**
- f) Date et heure pour la séance publique d'ouverture : immédiatement après la limite de soumission.

## **8. Garanties**

- a) Garantie de soumission : 2 000 000 F CFA
- b) Garantie de Bonne exécution : 10 % du montant du Marché
- c) Autres : voir DAO

## **9. Paievements**

Tous les paiements éligibles dans le cadre du présent Marché seront effectués par Lux-Development pour le compte du Programme SEN/028.

## **10. Réunion d'information et/ou Visite des lieux**

N/A

## **11. Prestations complémentaires ou additionnelles**

Le présent Marché ne prévoit pas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels. En cas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels (non prévue initialement), leur valeur sera limitée à maximum 50 % du montant du Marché initial.

## **12. Renseignements complémentaires : voir DAO**